

**EMPLOYEURS  
POTENTIELLEMENT  
CONCERNÉS**

# DISTINCTION ENTRE LE MÉTIER D'ÉLECTRICIEN ET LA SPÉCIALITÉ D'INSTALLATEUR DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

## **DESCRIPTION DES EMPLOYEURS POTENTIELLEMENT TOUCHÉS :**

Entrepreneurs spécialisés en construction (code SCIAN 238), en particulier les employeurs actifs qui embauchent des installateurs de systèmes de sécurité[IM1] tels que définis dans les *Règlements relatifs à la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*.

## **NOMBRE D'EMPLOYEURS AYANT RAPPORTÉ DES HEURES TRAVILLÉES DANS LA SPÉCIALITÉ CONCERNÉE POTENTIELLEMENT TOUCHÉS<sup>1</sup>**

· Installateur de systèmes de sécurité : 385 en 2014 (379 PME et 6 grandes entreprises)

<sup>1</sup> Une PME s'entend d'une entreprise de moins de 100 employés. Le nombre ne tient compte que des employeurs de la construction assujettis à la Loi R-20, en utilisant les bases de données de la CCQ selon les rapports mensuels des employeurs.